

LE PARQUET AUSSI DANS LES PIÈCES D'EAU ET CUISINES !

Le parquet offre des solutions pour toutes les pièces et tous les espaces... des plus tranquilles aux plus fréquentés. Il suffit de choisir la solution la mieux adaptée au contexte. Les pièces d'eau (salles de bain et de douche), ainsi que les cuisines ne font pas exception et peuvent aussi bénéficier de la chaleur et de l'élégance du bois, à condition de respecter quelques règles de base.

Le bon parquet au bon endroit

Les caractéristiques des parquets varient selon l'essence et sa dureté et l'épaisseur de la couche d'usure. Aussi, il convient de choisir un parquet en fonction de son usage futur et du degré de résistance attendu par rapport à cet usage.

Pour faciliter le choix des particuliers comme des professionnels, des pictogrammes sont apposés sur les parquets (selon la norme NF EN 685) : ils informent sur la classe d'usage recommandée pour chaque parquet en tenant compte :

- de la dureté de l'essence et de la couche d'usure du parquet,
- du type d'usage (domestique, commercial, industriel) et de la fréquence de passage pour la destination (de modérée à très élevée).



Pour la chambre, on pourra choisir, par exemple, un parquet moins dur et plus délicat (picto : usage domestique modéré) que celui que l'on posera dans l'entrée et dans un salon ou une salle à manger (picto : usage domestique élevé) : ces lieux de passage réclamant une essence plus résistante qu'ailleurs.

Pièces d'eau et cuisines, faire le bon choix

Plus encore que pour n'importe quelle autre pièce, un parquet destiné à une pièce d'eau, ou à une cuisine, doit être scrupuleusement sélectionné. Il doit en effet supporter les importantes variations du taux d'humidité et le risque de présence d'eau de façon temporaire. Deux critères méritent toute l'attention afin de s'assurer que le parquet présente les qualités requises :

- **L'essence** : qui doit impérativement être peu sensible aux fortes variations d'humidité. C'est le cas d'essences européennes (robinier, chêne : pour certains types de parquet, vérifier la compatibilité auprès du fabricant) ou encore de bois thermotraités. Le traitement haute température du bois (chauffé entre 180 et 280°C) permet effectivement de rendre les bois beaucoup moins sensibles aux phénomènes de perte ou de reprise d'humidité, ils deviennent plus hydrophobes et plus stables dimensionnellement.

- **La finition** : qui doit être compatible avec un usage en pièces humides, cuisine et plus encore en salle de bain. Les finitions huilées sont tout à fait adaptées à de tels usages (se rapprocher du fabricant pour s'assurer de la compatibilité) la finition vitrifiée, qu'elle soit réalisée en usine ou après la pose du parquet, est également envisageable.

Une ventilation efficace et contrôlée est indispensable (elle est, de fait, obligatoire) afin de garantir de manière automatisée et contrôlée le renouvellement de l'air et l'évacuation de l'humidité. Un gage de pérennité pour le parquet. Veiller aussi à garder une température proche de 20°C et une humidité ambiante d'environ 50%.



LE PARQUET AUSSI DANS LES PIÈCES D'EAU ET CUISINES !

L'ASTUCE DU MOIS

Il est impératif de rendre étanche le joint périphérique ainsi que tout endroit où l'eau est susceptible de s'infiltrer sous le parquet. Pour la salle de bain comme pour la cuisine, on préférera une pose collée. Cette technique permettra de limiter les infiltrations et d'assurer une meilleure qualité de l'étanchéité.

Choix, pose, esthétique, ambiances, astuces, tendance « classique » ou esprit d'avant-garde... il y a tant de choses à dire sur le parquet qu'un communiqué n'y suffirait pas. Le site du Parquet français initie donc un nouveau rendez-vous : une fiche thématique vous proposera chaque mois quelques idées, quelques pistes et des liens-infos pour étayer vos sujets déco ou brico.

Plus d'idées, plus d'infos, plus d'images :
www.parquetfrancais.org

Liens utiles :

- Quel parquet pour quel usage ?
- Cas spécifiques et préconisations particulières
 - Les finitions du parquet



Contact presse :
Sarah LAROUCSI
s.laroussi@cndb.org

Avec le soutien de



INTERPROFESSION
NATIONALE
www.franceboisforet.fr

CODIFAB

comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois